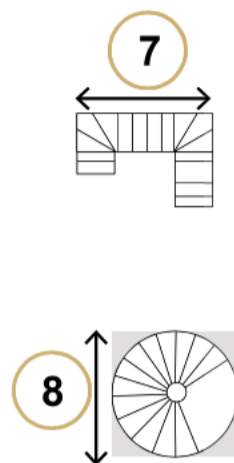
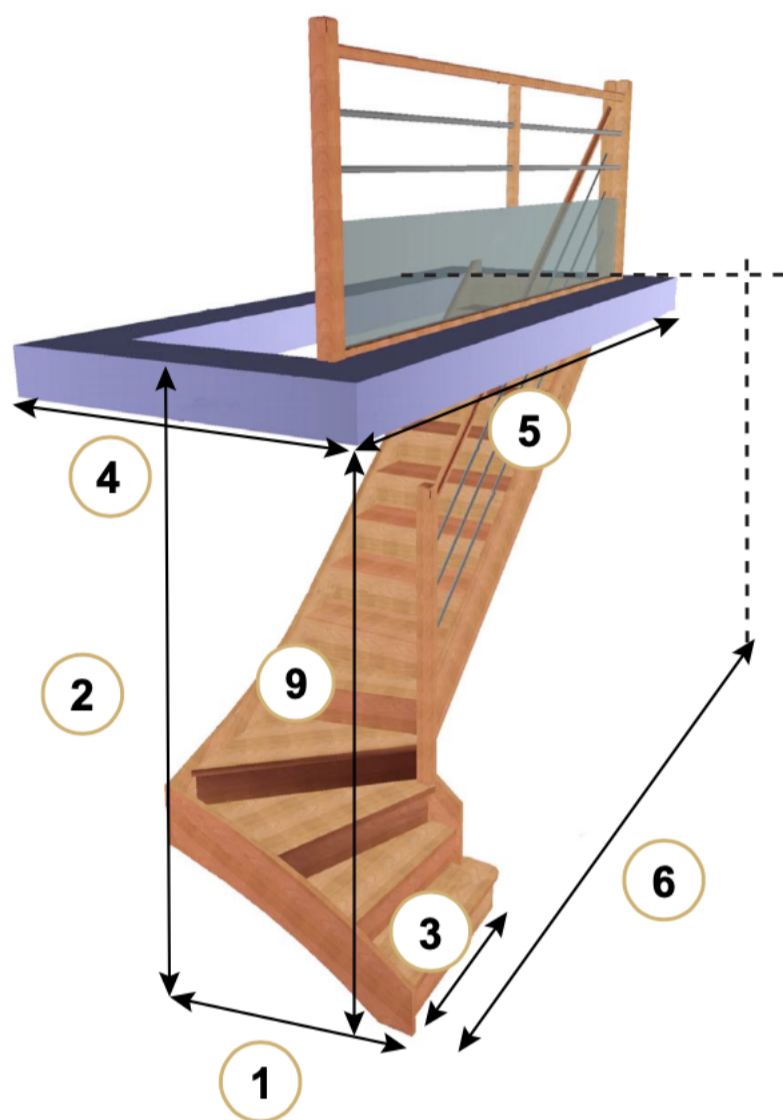


PRISE DE MESURES

01. BIEN PRENDRE SES MESURES



1	Recullement de départ	<input type="text"/>
2	Hauteur sol à sol fini y compris épaisseur de la dalle	<input type="text"/>
3	Largeur escalier	<input type="text"/>
4	Largeur de trémie	<input type="text"/>
5	Longueur de trémie	<input type="text"/>
6	Recullement d'arrivée	<input type="text"/>
7	recullement intermédiaire si 2/4 tournant	<input type="text"/>
8	diamètre ou dimensions de la trémie	<input type="text"/>
9	Hauteur sous plafond	<input type="text"/>

cm

02. QUESTIONS À SE POSER

- Quel est le sens de montée de votre escalier ? **droite ou gauche**
 - Quelles sont les dimensions de la trémie ? **largeur** **cm** **longueur** **cm**
 - Y a-t-il des faux équerrages dans les angles de murs ? **oui ou non**
 - Y a-t-il une fenêtre ou une porte dans l'environnement de l'escalier ? **oui ou non**
 - Quelle sera l'épaisseur du revêtement de sol d'étage (si non réalisé) ? **cm**
 - L'escalier est-il au dessus d'un autre escalier ? **oui ou non**
 - Le chantier est-il facilement accessible ? **oui ou non**
 - À quel étage se trouve l'escalier ? **étage**
 - Faut-il des garde-corps étages ? **oui ou non**
- Si oui, quels sont leurs positionnements ?
- longueurs à gauche :** **cm** **longueurs droite :** **cm**
- longueurs isolés :** **cm**
- Y a-t-il des découpes sous rampant de toit du garde-corps étage ? **oui ou non**

NORMES

01. RESPONSABILITÉ

En tant que fabricant d'escaliers, nous sommes tenus d'aviser nos clients des normes en vigueur. L'aspect sécurité doit toujours passer avant les souhaits esthétiques. Nous refusons de réaliser des escaliers sur mesure dont une conception ou implantation, met en danger la stabilité de l'ensemble ou la sécurité de des personnes.

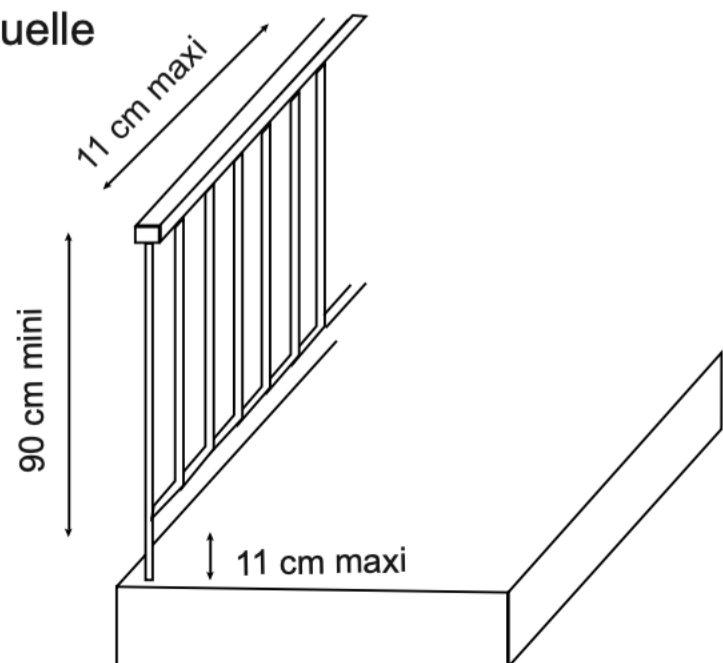
02. SYNTHÈSE DES NORMES ÉLÉMENTAIRES EN VIGUEUR ESCALIER (DTU 36.3)

	hauteur de marche maximum	giron	largeur de passage minimum entre main courante	distance minimum entre la main courante et la paroi	échappée mesurée sur la ligne de foulée
établissement recevant du public (normes ERP)	160 mm	280 mm	1200 mm	50 mm	2200 mm
bâtiment d'habitation collectif	170 mm	280 mm	1000 mm	50 mm	2200 mm
logement individuel (normes PMR)	180 mm	240 mm	800 mm	30 mm	2100 mm
Rénovation logement existant	210 mm	190 mm	700 mm	30 mm	1900 mm

03. GARDE-CORPS ÉTAGE (norme NF P01 012)

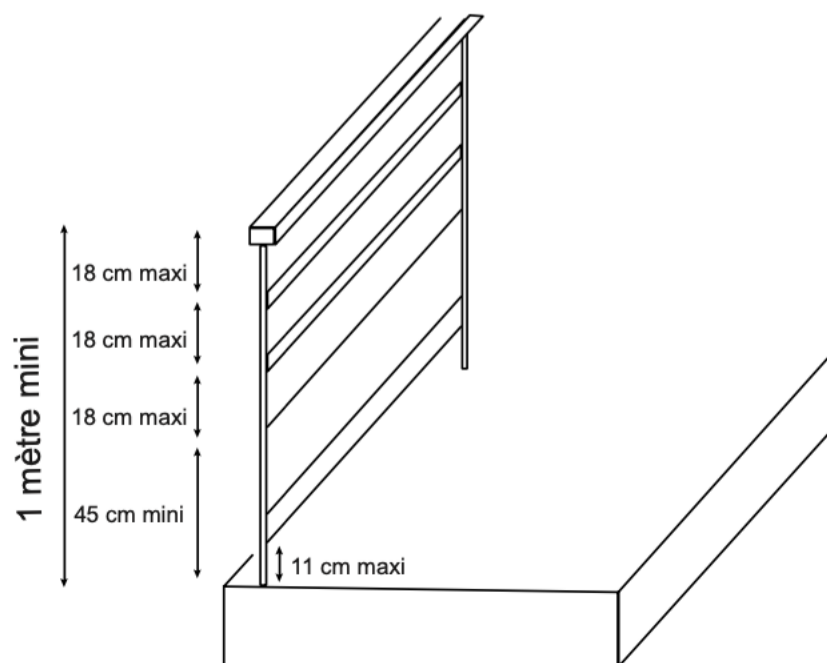
Garde-corps à barreaudage verticale :

- 11 cm maximum entre chaque montant
- 100 cm minimum entre le dessus de la main-courante et le sol
- 11 cm maximum entre le sol et le lisse basse virtuelle



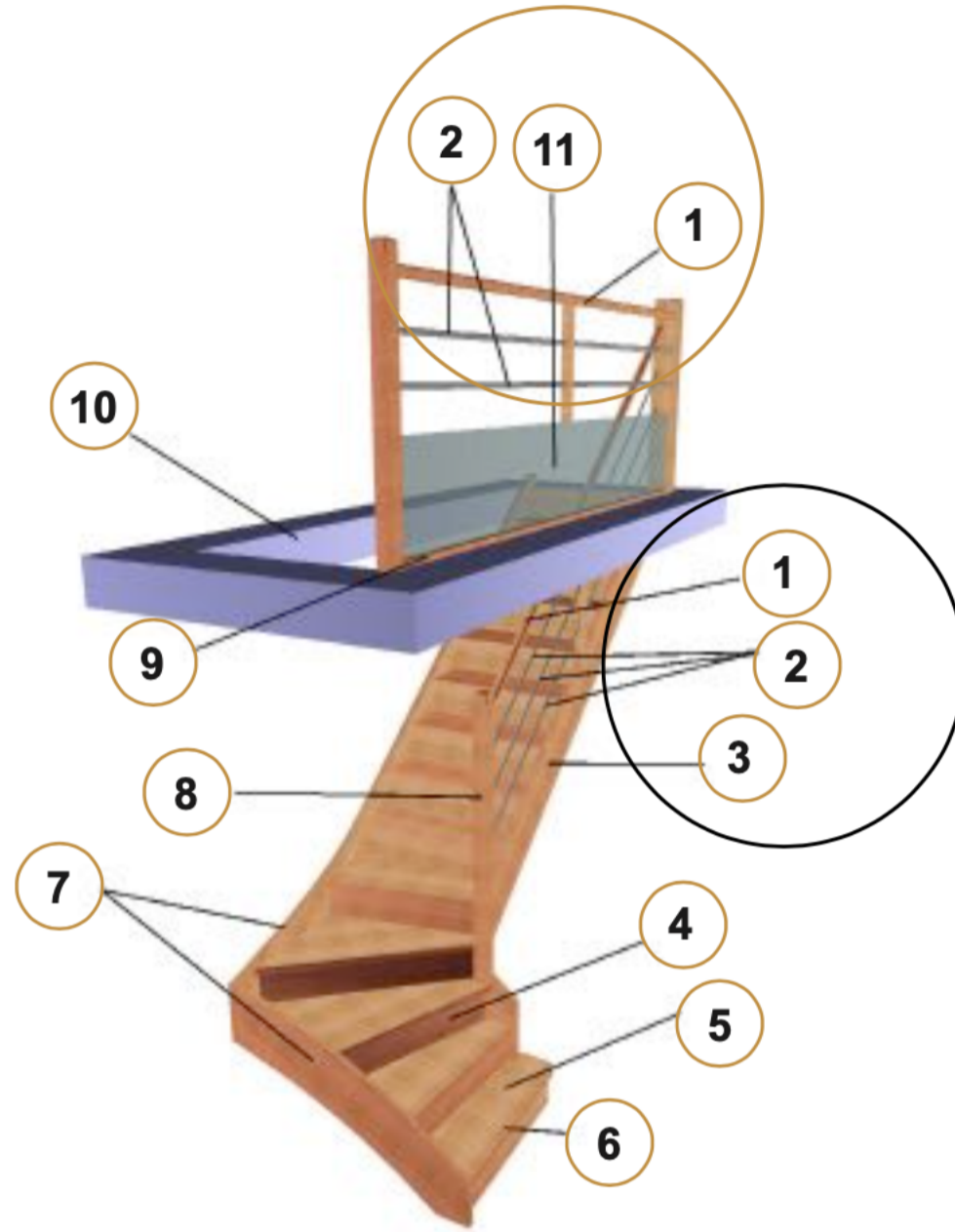
Garde-corps à lisses horizontales :

- 11 cm maximum entre le sol et le remplissage rempli jusqu'à 45 cm de haut pour éviter un effet d'échelle
- Lisses espacées de 18 cm maximum



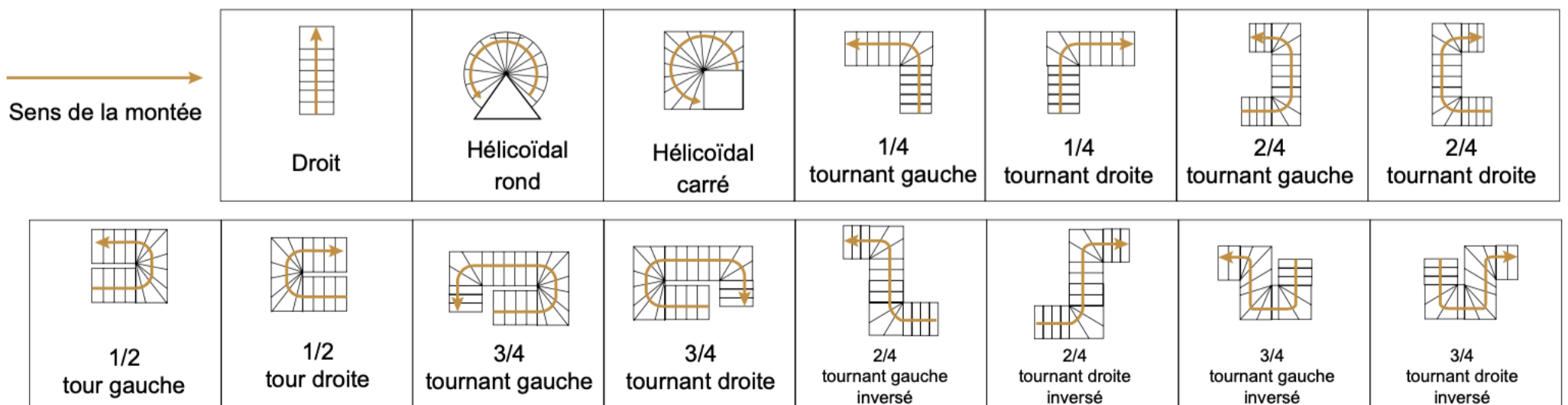
LEXIQUE

01. LE BON VOCABULAIRE



- | | | | |
|--|---------------------------|----------------------------|--|
| 1 Main courante | 4 Contre marche | 7 Limons extérieurs | 10 Trémie |
| 2 Lisses ou balustres verticaux | 5 Marche de départ | 8 Poteau de départ | 11 Remplissage partie pleine* sur 45 cm de hauteur
*(bois/métal/vitrage) |
| 3 Limon intérieur | 6 Nez de marche | 9 Lisse basse | |
| Garde corps étage | Garde corps rampant | | |

02. LA BONNE FORME



D'autres formes sont possibles

DÉFINITIONS

Balustres

Pièces verticales qui réduisent et remplissent l'espace entre la main-courante et le limon.

Échappée

Hauteur libre de passage mesurée à l'aplomb des marches, celle-ci ne doit pas être inférieure à 1,90m.

Garde-corps étage

Il permet de protéger le vide sur une mezzanine ou un balcon autour de la trémie.

Garde-corps rampant

Structure formant une barrière de protection placée sur les côtés ouverts dans le vide.

Giron

C'est la profondeur de marche moins le nez de marche;

Hauteur à monter

Hauteur totale franchie par un escalier. Elle est égale à la hauteur libre sous plafond additionnée de l'épaisseur du plancher d'arrivée.

Ligne de foulée

Ligne fictive figurant la trajectoire théorique suivie par une personne empruntant l'escalier et sur laquelle est définie la valeur du giron.

Limon

Élément de structure en bois ou en métal qui se situe sur les côtés ou en dessous de l'escalier. On peut dire que c'est la colonne vertébrale d'un escalier.

Lisses

Pièces horizontales qui réduisent et remplissent l'espace entre la main-courante et le limon. La «lisse basse» repose généralement sur le limon dans les rampants et sur le sol dans les étages.

Main-courante

La main-courante est la partie supérieure du garde-corps.

Nez de marche

Partie d'une marche qui déborde par rapport à celle du dessous.

Poteau

Pièce solide et résistante permettant l'assemblage des éléments du garde-corps. Il peut être en bois ou en métal.

Reculement

Longueur de l'escalier projetée au sol. Le reculement définit l'encombrement de l'escalier.

Trémie

Ouverture aménagée dans un plancher permettant le passage de l'escalier et des personnes.

Volée

Emmarchement entre changement de direction. Par exemple 1/4 tournant 2 volées.